permis de croire que ce ne fut point Louise LeGardeur " la veuve de Augustin Rouer " qui consentit la vente de la seconde seigneurie que son mari avait acquis dans le district de Rimouski, pour cette excellente raison qu'à la date donnée par Monsieur Rouillard il y avait déjà 27 ans qu'elle était morte et que, quand on est mort, il est de règle de point s'occuper à transiger des biens d'ici-bas.

Mais il importe peu que ce soit Louise Le Gardeur, la première femme du sieur de la Cardonnière, ou sa sœur Louise Pollet, ou son fils aîné, Louis, qui eut pour parrain le Gouverneur de Frontenac, ou tout autre de ses enfants, le fait principal est que le deuxième seigneur du Lac-Métis a été Nicolas Lanouillier. Peu de temps après son acquisition, Lanouillier (ou de Lanouillier, cédait ses droits à son beau-frère, fils de Kestel de Rouville, " chevalier de St-Louis, lieutenant d'un détachement de la marine, et commandant au Port de Toulouse Isle Royal (Cap Breton) ". En 1831, son petit-fils, Jean-Baptiste-Réné Kertel les deux-tiers, et sa sœur, Marie-Anne-Julie Kertel de Rouville, veuve du héros de Châteauguay, Charles-Michel de Salaberry, l'autre tiers.

La tenure de cette seigneurie a été commuée.

*
* *

La SEIGNEURIE DU LAC MÉTAPÉDIA fut accordée en 1694 à Louis Damours, fils du seigneur concessionnaire de Matane. Elle comprend, selon le titre concession, une étendue de 70,560 arpents en superficie et est encerclée par les cantons de Humqui, Awantjish, McNider et Matane, moins la partie sud-est encore à l'état nature. Le lac, qu'elle enserre à son tour, une magnifique nappe